

# Dossier de presse

**Concours** ouvert  
à tous les **commerces**  
de **Marseille**

[www.commercedesignmarseille.ccimp.com](http://www.commercedesignmarseille.ccimp.com)

commerce  
design  
MARSEILLE

5<sup>ÈME</sup>  
ÉDITION

MARSEILLE PROVENCE  
CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE



Montréal  
VILLE UNESCO de design



les villages | clubs  
du soleil  
COMMERCE ET ARTISANAT



ANOUS  
INNOVABLE

CAISSE D'ÉPARGNE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



## SOMMAIRE

---

- **5<sup>E</sup> EDITION DE COMMERCE DESIGN MARSEILLE** **P 3**  
*- UNE INITIATIVE DE LA CCI MARSEILLE PROVENCE -*
- **LES TEMPS FORTS DE L'EDITION 2011** **P.4**
- **DESIGN FACTEUR D'ATTRACTIVITE DE LA VILLE** **P.5**
- **ZOOM SUR LE JURY 2011** **P.7**
- **RETOUR SUR LES LAUREATS 2010** **P.10**
- **PARTENARIATS** **P.11**



## 5<sup>E</sup> EDITION DE COMMERCEDESIGNMARSEILLE

### → Une initiative de la CCI Marseille Provence

Le 15 février dernier, la CCI Marseille Provence a lancé la 5<sup>ème</sup> édition du concours CommerceDesignMarseille. La participation des binômes commerçants/architectes est une nouvelle fois au rendez-vous, 45 dossiers de candidature ont été reçus, témoignant de l'implication des commerçants marseillais dans l'attractivité de leur ville.

Constitué par la CCI Marseille Provence, un jury de professionnels, composé par **Éric GAUDINEAU**, chef de projet du concours commerce design Saint Étienne et référent français pour la diffusion de ce concept, **Benoit HALBRONN**, fondateur de La maison d'édition Objekto, **François CASPAR** cofondateur et le Président de l'Alliance Française des designers, **Patrick VEILLET**, designer, **Jean SCHNEIDER** designer et chargé des projets européens à l'APCI et **Christophe IMBERT**, Directeur Adjoint de la Communication de Marseille Provence 2013, se réunit les 23 et 24 juin pour procéder à la sélection des 10 binômes commerçants/architectes lauréats, qui seront annoncés le mercredi 21 septembre, puis soumis au vote du public marseillais jusqu'au 18 novembre.

Le Super lauréat, élu par le public, sera annoncé en décembre 2011.

« Inspiré par les retombées de l'opération montréalaise sur la revitalisation des artères commerciales, Marseille souhaite avec la troisième édition de CommerceDesignMarseille, valoriser le design, rencontre de l'art et du quotidien, stimuler la qualité de vie urbaine et la compétitivité de son économie », souligne **Jacques Pfister**, président de la CCI Marseille Provence. « Ce projet renforce l'attractivité commerciale du territoire et permet d'associer les commerçants à la candidature de Marseille au titre de Capitale européenne de la culture en 2013 ».

**Marianne Cat**, membre élue de la CCI Marseille Provence, en charge du projet CommerceDesignMarseille, précise : « En participant à ce concours, les commerçants et les architectes imagent les commerces marseillais, et les rendent plus beaux. Ce concours permet de rapprocher deux univers, commerçants et architectes designers, et montre que cette collaboration a des avantages esthétiques, pratiques mais également matériels puisque l'atmosphère du lieu de vente stimule les achats et donc augmente le chiffre d'affaires ».



## LES TEMPS FORTS DE L'ÉDITION 2011

### Constitution et dépôt des candidatures

15 Février – 6 Juin 2011

Les commerçants désirant concourir sont invités à retirer et remplir – en binôme avec le professionnel auquel ils ont fait appel pour leurs travaux d'aménagement – un dossier de candidature.

### Prochaine Etape : désignation par le jury des 10 lauréats

23 et 24 juin 2011

Le jury composé de professionnels des différentes disciplines impliquées dans le design des commerces sélectionne, parmi l'ensemble des candidatures retenues, 10 commerces qui seront nommés « Grand Prix du Jury ».

### Soirée de Gala, annonce des lauréats

21 septembre 2011, Palais de la Bourse

La soirée de Gala sera l'occasion de dévoiler le nom des 10 binômes commerçants – architectes designers lauréats « Grand Prix du Jury ».

### Appel au vote du public

22 septembre au 18 novembre 2011

Le public est invité à voter pour son « coup de coeur » parmi les 10 lauréats. Le vote s'effectue à la CCI Marseille Provence, dans les commerces, les lieux publics, chez les partenaires ou sur internet.  
Annonce du Super Lauréat – Prix du Public

### Décembre 2011

Annonce du Super lauréat lors d'une conférence de presse  
Le Super lauréats se verra remettre une dotation de 3000 euros.



## DESIGN FACTEUR D'ATTRACTIVITE DE LA VILLE

---

**Le projet CommerceDesignMarseille contribue au rayonnement du territoire en donnant aux commerçants un rôle central et moteur dans la dynamisation et la modernisation du centre-ville, priorités qui engagent l'avenir des commerces de proximité. Ce concours représente un vrai levier de développement économique pour les commerces participants.**

**Comme Saint-Etienne et Lyon, Marseille est la troisième ville française à avoir acheté, en 2007, la licence CommerceDesign à la ville de Montréal.**

Une initiative saluée par Gérald Tremblay, Maire de Montréal : « *Nous sommes vraiment fiers que la CCI Marseille Provence reprenne intégralement notre concept CommerceDesign pour stimuler et valoriser, sur son territoire des efforts de qualité en design et commerce* ».

**L'objectif est de récompenser ceux qui, par leur talent et leurs investissements, rendent la ville plus belle.**

Le concours n'est pas élitiste puisque tous les domaines d'activité sont concernés, du fleuriste au café restaurant, en passant par la coiffure ou les boutiques de prêt à porter. Peu importe également le montant des investissements réalisés : les magasins indépendants ont donc toutes leurs chances dans le concours, au même titre que les franchisés.

Un projet tel que CommerceDesignMarseille peut donc à la fois stimuler l'innovation, encourager les investissements, mais aussi éduquer le public, le rendre attentif à la beauté ou à la personnalité d'un lieu, au respect des espaces communs. **Le design est devenu pour la ville un vecteur de notoriété dont les commerçants sont les relais.**

Un jury examine les candidatures et choisit une dizaine de lauréats qui se voient remettre un trophée qui récompense leur excellence. A chaque fois, un binôme est récompensé : le commerçant et le professionnel du design. Les lauréats bénéficient ensuite d'une campagne de promotion organisée par les différents partenaires du projet. Leur notoriété est encore renforcée par l'appel au vote du public qui est fait pour décerner **le coup de coeur** de ce dernier.



L'impact du design des commerces sur les ventes a été révélé par les différentes études menées à Montréal et Lyon. Ces études indiquent que **l'attractivité du point de vente est un facteur-clé du dynamisme et que les travaux ont un impact positif direct sur le chiffre d'affaires, la clientèle (typologie, panier moyen, fréquentation) et la notoriété.**

Un sondage CommerceDesignMontréal, réalisé auprès des 132 commerces primés entre 1995 et 2003, a montré les impacts positifs du design sur l'agencement des magasins et donc sur les commerces avec notamment une **augmentation moyenne de la clientèle de 57%** et une **augmentation moyenne du chiffre d'affaires de 45%**. Pour **50% des commerçants interrogés**, ce concours a également permis de fidéliser la clientèle, et, dans 63% des cas, d'attirer une nouvelle clientèle.

La CCI de Lyon, qui depuis 2004 est engagée dans une dynamique similaire avec le Grand Prix Design Point de Vente, a effectué en 2007 une étude auprès des commerçants et architectes designers lauréats des trois éditions pour mesurer l'impact des travaux et du concours sur les points de vente. Dans cette étude, 80% des commerçants estiment que leur chiffre d'affaires a augmenté à la suite des travaux réalisés, et pour 35% d'entre eux, l'augmentation est de plus de 20%. Globalement, presque 100% d'entre eux jugent l'impact global sur le point de vente de façon positive, notamment sur le profil et le nombre de clients.

Concernant le Grand Prix Design Point de Vente, 66% des lauréats jugent que leur participation a eu un impact sur leur notoriété, 40% reconnaissent un impact sur leurs clients par rapport à la concurrence et 58% indiquent un impact sur leur connaissance de nouveaux concepts.

Enfin, la motivation première pour faire appel à un architecte designer relève de deux thèmes principaux : la créativité et l'originalité (47%), le professionnalisme (37%).

**En pérennisant le concours CommerceDesignMarseille, la CCI Marseille Provence permet aux commerçants de développer une image de modernité face à la concurrence. Le design impacte aussi la présentation de l'offre commerciale et favorise la création d'un environnement propre à toucher le client et à déclencher l'acte d'achat. Le concours CommerceDesignMarseille permet également la mise en réseau des professionnels qui peut même aboutir à des relations de partenariats entre les lauréats.**



## ZOOM SUR LE JURY 2011

---

Constitué par le CCI Marseille Provence, le jury rassemble des professionnels de la culture, et du design.

### Présentation des membres du jury 2011 :

→ **FRANÇOIS CASPAR** est designer de messages, spécialiste de l'affiche depuis 1989. Installé à Paris, il a conçu la communication visuelle d'organismes européens et français, d'entreprises et de théâtres. Il est en charge des relations européennes et des questions juridiques à l'Alliance Française des designers dont il est le cofondateur et le Président.

→ **ÉRIC GAUDINEAU** est le premier chef de projet en Europe à avoir décliné le concept Commerce**Design** pour la ville de Saint-Etienne (Ville Unesco du Design). Dans une démarche de promotion et valorisation du Design, il est également chef de projet du dispositif "CHEQUE COMMERCE DESIGN" - initiative innovante et originale pour aider financièrement les commerces à investir dans le design. Au sein de la ville de Saint-Etienne, il pilote plusieurs dispositifs en faveur du développement territorial du commerce, dont l'OPERATION URBAINE (FISAC).

→ **BENOIT HALBRONN**, originaire d'Aix-en-Provence, est économiste de formation. Il a occupé plusieurs postes de direction dans l'industrie avant de créer La maison d'édition « Objekto » en 2004, vivant aussi pleinement sa passion pour le design. Située à Marseille, Objekto est l'éditeur exclusif de designers de renom tel que Paulo Mendes da Rocha, architecte brésilien et lauréat du prix Pritzker en 2006.

→ **CHRISTOPHE IMBERT**, passionné de design, de photographies, et d'art contemporain, débute son parcours professionnel chez CANAL PLUS en 1992, au service de presse. Il occupe successivement des postes dans les domaines de la presse ou de la communication, notamment chez, Euro RSCG, ou Bouygues Telecom. Dans les années



2000, il devient Directeur Adjoint de la communication chez France Télévisions, puis chez Radio France en charge du service presse.

En 2006, motivé par la naissance du projet original "CITÉ DU DESIGN" de Saint-Etienne, il devient Directeur de la communication et des publics durant 4 ans.

Désormais, il occupe le poste de Directeur Adjoint de la Communication de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture.

→ **JEAN SCHNEIDER** est designer et consultant, chargé des projets européens à l'APCI (Agence pour la Promotion de la Création Industrielle).

Il préside le consortium "Design Management Europe", qui organise le DME Award depuis 2007. Depuis 2003, Jean Schneider organise une conférence annuelle sur les politiques de soutien au design et à l'innovation en Europe, devenue un point de rencontre régulier des organismes de soutien au design.

Ancien professeur à l'université d'Art et de Design d'Helsinki, il continue à donner des workshops et des conférences dans des écoles de design.

Ces principaux centres d'intérêt sont le design en tant que phénomène culturel (théories et histoire du design), l'intégration des démarches de design dans la conduite de l'innovation dans les PME, le co-design dans l'action publique. Sa pratique est la scénographie d'exposition.

→ **PATRICK VEILLET** est designer. Fort d'une réflexion tridimensionnelle menée durant ses études d'Expression Visuelle par l'Espace et le Volume de Communication (Olivier de Serres ENSAAMA) et d'Arts Appliqués à la Mode et l'Environnement (DSAA Ecole Duperré), il se spécialise dans le design et la communication des produits de luxe.

La parfumerie, les cosmétiques, le bijoux et l'accessoire, l'univers de la maison et du bien être sont autant de domaines dans lesquels il exerce. A la fois consultant en marketing appliqué à la création, designer, illustrateur, concepteur d'espaces et d'images de communication, il conseille les plus grandes marques ainsi que les bureaux de style.

## RETOUR SUR LES LAUREATS 2010

→ PRIX JURY  
**CAFE POPULAIRE**

**Restauration**  
**André GAS**  
110, rue Paradis - 13006 Marseille

**Architectes**  
**MOA ARCHITECTURE**  
Julien MONFORT – Laure PANTEL  
13007 Marseille



→ PRIX DU PUBLIC  
**SET SQUASH**  
**MARSEILLE**

**Complexe sportif**  
**LAGIER Martine**  
265, avenue de Mazargues

**Architecte**  
**ALLIS**  
MASCOLO Bruno  
13008 Marseille



## **PARTENARIATS**

---

Les partenaires du concours sont : la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône, RFM, ANOUS, et les Villages Clubs du Soleil.

**Retrouvez toute l'actualité de CommerceDesignMarseille**

[www.commercedesignmarseille.ccimp.com](http://www.commercedesignmarseille.ccimp.com)  
[www.facebook.com/pages/CommerceDesignMarseille/415553372925](https://www.facebook.com/pages/CommerceDesignMarseille/415553372925)